



Les Coteaux

OFFRE D'EMPLOI

Directeur de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'environnement

Située à proximité du lac Saint-François et desservant une population de plus de 5600 habitants, la municipalité des Coteaux est reconnue pour sa qualité de vie familiale, ses espaces verts et son positionnement riverain enviable. L'autoroute 20 qui traverse la municipalité donne accès rapidement à la grande région de Montréal du côté est ou à la province voisine de l'Ontario, en direction ouest.

Sommaire du poste

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste planifie, organise et assume la responsabilité de l'ensemble des activités en lien avec l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'environnement. Plus particulièrement, il veille au développement harmonieux du territoire et au développement de projets pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Il joue un rôle stratégique auprès de la Municipalité, fournissant conseils et orientations en lien avec son domaine d'expertise et la gestion de son service.

Il est responsable de la mise en application des décisions inhérentes à son service, incluant celles provenant du Conseil municipal. Il voit à l'élaboration des politiques, des procédures et des directives permettant d'assurer une saine gestion du Service de l'urbanisme. Le titulaire du poste est responsable de l'application de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec ainsi que des règlements en découlant.

Sommaire des tâches

- Établir les priorités d'intervention du service en matière d'urbanisme et d'environnement;
- Étudier, proposer et soumettre toutes recommandations relevant de son service au conseil municipal;
- Effectuer l'analyse et la diffusion des informations reliées aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à tous projets, études ou autres dossiers destinés à des fins publiques et/ou administratives;
- Informer et conseiller les citoyens, promoteurs, entrepreneurs dont les projets doivent être modifiés afin de respecter la réglementation municipale ou autres réglementation applicables par la Municipalité;
- Veiller à l'application des Lois et règlements en matière d'urbanisme ou autres de la Municipalité ;
- Rédiger les règlements nécessaires à toute modification au plan et aux règlements d'urbanisme assurer le suivi des procédures à cet effet;
- Agir à titre de responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'urbanisme, de la refonte et de la modification de l'ensemble des règlements touchant à l'urbanisme;
- Agir comme personne-ressource lors des consultations publiques;

- Analyser les dossiers à soumettre au comité consultatif d'urbanisme , coordonner les activités du comité pour la préparation des dossiers, assurer le suivi des décisions et agir à titre de personne-ressource;
- Analyser et fait des recommandations sur différents sujets urbanistiques tel que : les plans d'implantation et d'intégration architecturale, les dérogations mineures, les plans d'aménagement d'ensemble, les projets intégrés, les demandes de modification à la réglementation, les demandes adressées à la commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ), etc.;
- Rencontrer les citoyens, les promoteurs ou autres organismes;
- Inspecter, en collaboration avec le technicien en urbanisme et inspection des plaintes, les propriétés publiques et/ou privées et fait des recommandations afin de corriger la situation. Lorsque requis, témoigne à la Cour à titre de témoin à charge ou de témoin-expert;
- Émettre, en collaboration avec le technicien en urbanisme et inspection, les permis et certificats;
- Agit à titre de responsable des dossiers à caractère environnemental et voir à la bonne marche de la gestion des cours d'eau, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine;
- Représenter la Municipalité auprès de différents comités de travail et paliers gouvernementaux (ex : MAPAQ, MAMH, MELCC, MRNF, CPTAQ, etc.);
- Discuter et communiquer avec les agences gouvernementales, le public et les firmes externes afin de transmettre et/ou d'obtenir des informations techniques, référant aux dossiers en cours;
- Collaborer avec les autres services à la mise en place des politiques de la municipalité; entre autres, effectuer le suivi du plan d'urbanisme;
- Gérer les ressources humaines du service et en assurer la direction (technicien en urbanisme et inspections et une équipe estivale d'agents de sensibilisation en environnement) ;
- Préparer et suivre le budget du service et voir à la gestion administrative et matérielle.

Exigences

Scolarité

Détenir un baccalauréat en urbanisme. Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec constitue un atout.

Expérience de travail et aptitudes requises

- Posséder cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement en milieu municipal;
- Expérience en gestion de personnel constitue un atout
- Posséder une bonne maîtrise de la législation québécoise en urbanisme ainsi que des méthodes, des pratiques et des nouvelles tendances en aménagement du territoire;
- Connaître et maîtriser les règles applicables pour la rédaction des règlements d'urbanisme;
- Être apte à prendre les initiatives nécessaires afin de solutionner les problèmes courants inhérents à son travail, en effectuant au besoin les recherches de données et de documents s'y rapportant;
- Détenir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée.

Connaissance informatique

- Posséder une bonne connaissance des logiciels PG Solutions, de la suite Office et Adobe;
- Connaissances des logiciels suivants : Autocad et JMAP (Atout)

Autre

Posséder un permis de conduire en règle.

Compétences recherchées

- Démontrer du leadership et du courage managérial;
- Offrir une expérience citoyenne en agissant avec tact et diplomatie;
- Posséder un bon esprit de synthèse, du jugement et de l'initiative;
- Être en mesure d'entretenir d'excellentes relations avec tous les intervenants;
- Faire preuve de créativité, de dynamisme et d'autonomie;
- Aptitude à analyser et à rédiger des rapports clairs et concis;
- Capacité à résoudre des problèmes et être axée sur la solution;
- Contribuer à l'esprit d'équipe en favorisant la mobilisation, le développement des compétences et le coaching.

Rémunération

Le salaire et les avantages sociaux sont régis selon la classe B de la politique des conditions de travail du personnel-cadre. Pour 2022, ladite classe se situe entre 72 050\$ et 81 140\$.

Pour postuler

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel, au plus tard le 4 mars à reception@les-coteaux.qc.ca. Seules les candidatures retenues seront contactées.